

78 votre canton

/ Viroflay /

Viroflay

n° 4 Juin 2007

Déplacements **Infos Tramway**

La nouvelle est tombée le 13 décembre dernier : le tramway Châtillon - Vélizy - Viroflay sera effectivement réalisé. Ce jour-là en effet, le conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (S.T.I.F.) a approuvé la convention de financement conclue entre les différents financeurs. L'Etat, la Région Ile-de-France, les Conseils généraux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, le S.T.I.F. et la R.A.T.P. ont défini les modalités de partage du coût de réalisation de cet équipement attendu depuis de nombreuses années par de nombreux salariés et de nombreux habitants de Vélizy, Meudon-la-Forêt et Clamart. Après la nomination d'un maître d'œuvre en juillet dernier (voir la lettre de votre département N°2), un travail de réestimation des coûts a été mené pour aboutir à un budget prévisionnel de 391 millions d'euros. Ce budget est en hausse par rapport à l'estimation fixée il y a plusieurs années (environ 282 millions d'euros), cette hausse portant en totalité sur la partie en surface : prix plus élevé pour les acquisitions foncières, déplacements de réseaux non prévus, aménagements paysagers plus soignés... En ce qui concerne la partie souterraine, le maître d'œuvre n'envisage pas de révision de son coût, celui-ci étant défini dans la convention de financement à hauteur de 112 millions d'euros. Pour des raisons fonctionnelles, l'opération comprend deux sections : une section de surface, de Châtillon à Vélizy, et dont la mise en œuvre interviendra à la fin 2010, et la section souterraine qui devrait être achevée en 2012.

Pour Viroflay, l'année 2007 va être consacrée à la poursuite des études, à l'exploitation de la nouvelle série de sondages réalisée en octobre 2006 et à la préparation des appels d'offres pour choisir les entreprises qui réaliseront cet ouvrage. Bien évidemment, seules des entreprises qui maîtrisent ces techniques seront autorisées à présenter leur candidature.

Par ailleurs, un appel d'offre vient d'être lancé par le Conseil général pour l'exécution de contrôles topographiques. Cette mission comporte, entre autres, le contrôle d'implantation des ouvrages et la surveillance du bâti existant. La municipalité

de Viroflay envisage, elle-même, de faire appel à des experts indépendants pour veiller au bon déroulement de ces études, puis des travaux.

Enfin, lors d'une réunion avec le STIF, Olivier Lebrun a réclamé que soient lancées, dès que possible, les études de mise en accessibilité totale des gares SNCF de Viroflay rive gauche et Viroflay rive droite pour que ces travaux puissent être menés en parallèle. La Directrice générale du STIF s'est montrée très sensible à cette demande, formulée depuis au moins deux ans, et l'appuiera auprès de la SNCF. Rappelons qu'il existe un plan national en faveur des déplacements des personnes à mobilité réduite obligeant la SNCF à mettre toutes ses gares en conformité dans un délai d'une dizaine d'années. Ce serait une erreur de laisser passer cette opportunité d'améliorer le confort des Viroflaysiens et des autres utilisateurs de ces gares.

Ce projet avance conformément aux dispositions de la déclaration d'utilité publique. Votre conseiller général sera extrêmement vigilant et vous informera régulièrement de sa progression.

Nous en reparlerons donc... ■



Logement **Le Département s'engage aux côtés de Viroflay**

Au cours de l'année dernière, le Conseil général des Yvelines a mis en place sa nouvelle politique départementale en faveur du logement. Une politique ambitieuse et bien dotée financièrement (36 millions d'euros en 2006), visant, en collaboration avec les communes et les intercommunalités, à rétablir les équilibres du marché du logement, en vue de le rendre accessible aux habitants et aux salariés

Edito Les lecteurs du numéro 3 de cette lettre seront peut-être surpris de retrouver le même contenu dans ce nouveau numéro. Je les prie de bien vouloir m'en excuser. En effet, la société qui devait assurer la distribution n'a pas correctement rempli sa tâche. Peu d'entre vous en ont eu connaissance. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité rééditer à l'identique cette lettre qui rappelle la forte implication du Conseil général auprès de l'ensemble des communes du département.



Dans le budget départemental 2007 plusieurs dizaines de millions d'euros seront débloqués pour aider à la construction de plus de 6 000 logements par an dans les Yvelines, des programmes spécifiques vont permettre de réhabiliter des équipements sportifs et des piscines, ainsi que le patrimoine culturel et architectural de nos communes.

Les efforts d'aménagements de Viroflay seront, eux aussi, soutenus par le Département : contrat « paysage » pour l'aménagement du carrefour devant la bibliothèque, contrat pour la construction de nouveaux logements, subventions pour les travaux du gymnase Gaillon ainsi que le ravalement de l'hôtel de Morny et de l'orangerie.

L'année 2007 sera encore une année de grands travaux sur notre canton. Nous savons que le résultat sera à la hauteur des attentes de ses habitants.

Très cordialement,

Olivier LEBRUN
Conseiller général
Maire de Viroflay

des Yvelines, pour leur bien-être et le développement économique du Département.

Conscient des difficultés que rencontrent les Yvelinois pour se loger dans notre département, le Conseil général a voté un dispositif d'incitation financière au profit des communes qui se lançaient dans une politique visant à proposer davantage de logements à leur population. Un nouveau contrat a vu le jour : le Contrat de



Gare tramway : projet d'aménagement de la gare souterraine rive gauche.



Gymnase Gaillon : rénovation intérieure prévue.



Une politique ambitieuse en faveur du logement.

Logement suite

Développement de l'Offre Résidentielle (CDOR). La ville de Viroflay s'est immédiatement portée volontaire pour signer un tel contrat, d'autant plus qu'un engagement de construction avait déjà été pris en 2006 dans le cadre du Programme Local de l'Habitat Intercommunal défini par Versailles Grand Parc. Après avoir examiné toutes les opportunités de terrains disponibles et de démolition/reconstruction, ainsi que les projets en cours, il apparaît qu'environ 500 logements nouveaux pourraient voir le jour à Viroflay dans les 5 années à venir, dont près de 44% pourraient être des logements aidés répartis de façon équilibrée sur l'ensemble de la ville. C'est un effort important en faveur de la mixité sociale et du maintien du dynamisme de la ville qui sera réalisé. Ce contrat apportera à la ville une ressource financière de 3,3 millions d'euros, dont 50 % seront versés au cours du premier semestre 2007.

Ces sommes considérables seront employées par Viroflay pour contribuer au financement du logement aidé, aménager des espaces publics en lien avec ces constructions ou augmenter la capacité d'accueil des établissements scolaires (notamment le restaurant scolaire des écoles de Rive droite) et des établissements périscolaires.

D'avantage d'informations sur ces opérations vous seront données dans votre bulletin municipal et au cours des réunions publiques à venir. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

Nouvel instrument de la politique contractuelle départementale, le Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle - CDOR - initié par Pierre Bédier, Président du Conseil général, est destiné à relancer la production de logements dans les Yvelines en portant, sur la période 2006-2013, la construction annuelle de 3 700 à au moins 6 000 logements. Face à la demande sans cesse croissante des familles qui souhaitent s'installer sur le territoire yvelinois, le Département aidera les communes et intercommunalités à hauteur de 10 000 euros par logement supplémentaire en référence aux années 2000-2004. D'ores et déjà le succès est au rendez-vous. 23 contrats signés et validés par le Conseil général. 30 en cours de négociation.

Groupe socialiste

Lors d'une commission permanente, début 2007, Roland Nadaus s'était indigné de la suppression des primes de Noël et de vacances pour les enfants de parents sans emploi. Par lettre, le 23 mars 2007, notre Groupe demandait au Président Bédier de revenir sur cette suppression. Dans sa réponse du 4 avril, M. le Président indique maintenir cette décision tout en affirmant ne pas se désengager dans le domaine social. Nous insistons sur la portée symbolique et humaine de ces primes, en particulier celle de Noël. Au moment où les familles se retrouvent en difficulté à la suite de la perte de leur emploi et compte tenu des moyens du Conseil Général des Yvelines, nous considérons que cette décision est mesquine.

Groupe communiste

L'emploi industriel occupe une place importante dans les Yvelines et représente 26,4 % des emplois. Depuis dix ans, le secteur industriel perd des emplois, et les rares postes nouveaux sont surtout des emplois précaires. De nombreuses menaces planent sur l'automobile : fermeture de chaînes à Renault Flins, perte d'emplois à Poissy, etc. Paradoxalement, ces entreprises enregistrent de bons résultats pour 2006, mais ne partagent pas les fruits des gains de productivité avec les salariés ! L'Etat, lui, continue de saupoudrer d'aides des entreprises qui licencient et qui n'investissent plus... Nous considérons que la sauvegarde et le développement des emplois industriels doit être une priorité pour notre département.